Image not found or type unknown

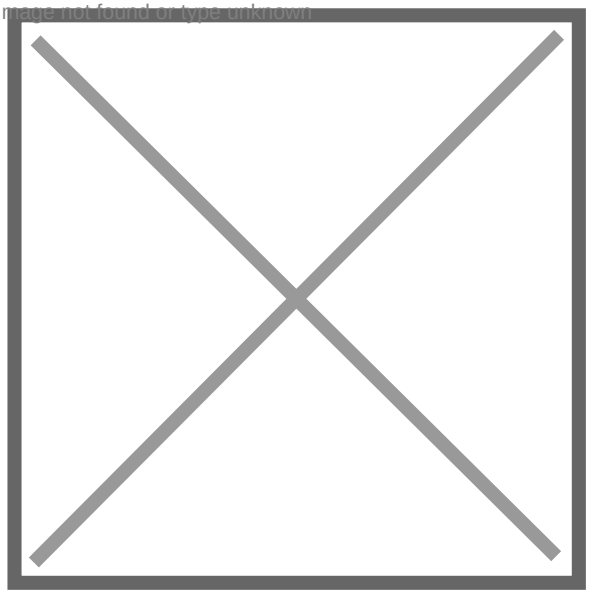

Etranger et divorce avec une francaise

Par **aymen123**, le **26/09/2008** à **05:50**

voila monssieur j'ai un petit problem.je suis un etranger marie avec une francaise depuis 3ans et demis sans interronpu de vie commun et on as un bebe de 9mois dernierment elle veulle poser un dossier de divorce et elle insisste de me retirer mon titre de sejour(de 10ans depuis2006)
est ce que ce possible ou non?(retirer le titre de sejour)
merci d'avance

Par **salim16000**, le **27/09/2008** à **19:21**

salem aymen
j'ai le meme cas de vous est j'ai deja onslter 2 avocat , il impossible de retiré ta carte sejour de 10 ans pareque tu pere d'un enfant francais c'est reponce sur t'inquiete pas impossible de retiré de ton titre tu casse pas la tete
mais il faut travail travail travail si tout
est lit cette article
si vous êtes conjoint de français, en cas de rupture de la vie familiale dans les 4 ans qui suivent le mariage. Le retrait est exclu si le couple a eu des enfants ou si la séparation est dûe à des violences conjugales.
pour mieux comprendre voici cette lien
http://sos-net.eu.org/etrangers/externe/titresej.htm

est bonne courage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés